Mon cher Major et mon cher Capitaine,

Veuillez ne pas m'oublier dans ces jours de danger et attendez, je vous en conjure, mon adresse avant de vous prononcer en faveur d'un ennemi mille fois plus redoutable aux Canadiens que le Dr. Taché. Je vous donnerai des explications plus tard; nous en aurons le temps, quoiqu'on essaie à nous prendre à l'assaut. En élisant M. Baby, nous travaillons contre les Canadiens pour favoriser les Anglais qui finiront par nous chasser du pays, notre Belle Patrie.

(Signé pour copie,) JOS. GARON.

Aux Electeurs libres et indépendants du Comté de Rimouski, savoir à Martin Lynch, Michel Larrivée, T. Auguste Bradly, S. Fitzbac, H. Martin, et J. T. Couillard.

Concitoyens et Compagnons :—Par sa lettre insérée dans le journal le *Canadien* le douze de ce mois, le Dr. J. C. Taché a annoncé qu'il résignait son mandat de représentant du Comté de Rimouski. Dans ces circonstances, je me ferais tout à la fois un plaisir et un devoir de répondre à de nombreuses adresses que j'aurais désiré que vous m'eussiez présentées pour m'inviter à accepter la candidature de représentant du Comté de Rimouski, à l'élection qui se prépare. Je voudrais pouvoir vous dire, chers Concitoyens, combien j'aurais été sensible à cette haute marque de confiance que je n'ai point reçue; mais les mots manquent à ma plume, et je ne pourrais que vous remercier du plus profond de mon cœur, si vous eussiez bien voulu songer à moi pour cette noble mission de représenter notre si beau, si important et si populeux Comté de Rimouski. Si vous ne consultiez que mes faibles talents, Oh! sans doute, que vous me refuseriez cette honneur; mais fort de mon zèle pour vous et de mon amour pour le pays et pour moi-même, je croirais trahir mes intérêts en refusant la grande mission que j'ambitionne, si on voulait bien me la confier. J'accepterais donc la candidature, mais en même temps je ne puis m'empêcher de vous dire que le peuple n'a point encore formulé et ne formulerait jamais un programme politique suivant vos principes qu'il méprise. Ma personne comme ma vie vous sont, hélas! trop connues par vingt-un ans de séjour non interrompu au milieu de vous. J'ai rempli et j'exerce encore le notariat, et, comme tel, j'ai mis plusieurs de vous sous la jupe de leur femmes; pendant de longues années j'ai été et je suis encore chargé des fonctions si délicates de Juge de Paix, et vous savez, mes compagnons, comme je vous ai servi, et enfin j'ai occupé la place de Maire de la Paroisse et du Comté pendant une dixaine d'années, à différents intervalles; mais c'est bien fini pour l'avenir, et je crois, quoique vous ne me le disiez pas, m'être acquitté constamment de ces mandats à la satisfaction de mes amis. Voilà, chers concitoyens, les titres qui vous répondront de mon passé et que j'ose faire valoir à votre confiance, quoique puissent faire mes nombreux adversaires politiques et mes ennemis personnels pour les ternir à vos yeux. Mais quoiqu'ils fassent contre moi, quelques soient les armes qu'ils emploient pour me combattre, je n'en soutiendrai pas moins avec énergie la lutte entammée et j'espère que ni vos sympathies ni vos secours, pécuniaires s'entend, ne me feront défaut, du moins, je vous en supplie. Considérez ma lettre ci-dessus, comme adressée à chacun de vous.

Mon antagoniste, M. M. W. Baby, jeune homme à la tête d'une fortune indépendante et qui le met à l'abri de toutes corruptions, doué de beaux talents, ayant une éducation accomplie, actuellement en Europe pour une mission importante pour le Canada, quoique je vous ai dit que M. Taché avait vendu le pays l'année dernière et que M. Baby était allé pour le livrer vu que je vous pensais assez simple pour le croire. Ce jeune homme, quoiqu'étranger au Comté, fait néanmoins plus de bien que j'en ai jamais fait, et croyez, mes amis, que j'ai lieu de le redouter. Mon compétiteur, dit-on,

BIBLIOTHEQUE S.M.E QUEBEC.

s'engage à faire terminer la construction de la grande église de Rimouski ; à faire prolonger et compléter par une aîle le grand quai de Rimouski ; il s'engage encore à faire ouvrir une route communiquant du quai aux concessions et à établir une ligne désormais régulière de bateaux à vapeur entre Québec et Rimouski. Par lui, les paroisses de Ste. Luce, Ste. Flavie, Mitis, doivent avoir un quai ; toutes les paroisses du Comté doivent, en un mot, jouir de toutes les améliorations désirables, notamment du chemin de fer de St. Thomas aux Trois-Pistoles, et continuant le long du Fleuve jusqu'au Nouveau Brunswick, ou enfin, à tous ceux qui restent sourds à ces brillantes promesses, il offre, quoi..... de l'argent pour favoriser son élection, excepté à moi néanmoins qui pour une centaine de louis lui aurait bien épargné les frais d'une contestation et j'en aurais promis une partie pour payer les dettes de ma contestation de l'élection de M. Taché.

Quant à moi, messieurs, si j'avais l'honneur d'être appelé au Parlement, je consacrerais tous mes efforts à faire triompher les principes ci-après :

1o. L'indépendance des Membres des deux Chambres, car je voudrais qu'ils fussent indépendants du peuple.

2o. L'extension des suffrages de manière à faire voter ceux que j'aurais mis sous la jupe, et vote au scrutin secret afin que sans honte ils puissent voter pour moi.

3o. Le contrôle absolu et illimité de chaque Membre de la Chambre dans l'emploi des deniers publics, avec l'amortissement successif de vos dettes déjà si énormes.

4o. La restriction la plus sévère des dépenses publiques et la suspension de tous les travaux d'amélioration de la Province, et vous savez combien j'ai déjà travaillé à empêcher la continuation du quai de Rimouski.

5o. La réduction des salaires attachés aux fonctions pnbliques et surtout la suppression des sinécures et des pensions, car vous savez qu'il est contre mes principes de payer un salaire équitable pour le travail, et d'assister les veuves et les orphelins.

6o. La réforme des lois sur l'éducation et des actes municipaux, car aujourd'hui on m'a rejetté de toutes les fonctions publiques que ces lois établissent.

7o. L'augmentation de l'allocation pour le rachat des droits seigneuriaux afin que les seigneurs puissent donner un plus haut salaire aux notaires qu'ils emploient.

8o. Je combattrais par tous les moyens possibles les mesures de l'administration qui me sembleraient contraires soit aux intérêts publics soit à nos libertés, et, surtout, chers compagnons, je combattrais tant qu'il me resterait un peu de raison pour abolir toutes restrictions sur la vente et l'usage des boissons enivrantes, et, si je réussissais, vous me porteriez alors en triomphe, si je chancelle dans la besogne, ramassez-moi.

9o. Quant aux améliorations locales, je ferais tous mes efforts pour les obtenir.

1o. Un quai pour les paroisses de St. Simon et St. Fabien et une route ponr y parvenir, et vous ne pouvez douter de ma sincérité, vu que je me suis moqué de cette amélioration, et que j'ai déjà prouvé toute mon amitié pour les habitants de St. Simon, dans le réglement des affaires de mon ami Larrivé.

2o. La construction d'un quai au Bic, quoique les électeurs du Bic me tournent le dos.

3o. L'achèvement du quai de Rimouski, quoique j'aie refusé de signer une requête à cet effet.

4o. Enfin des phares et des quais dans toutes les paroisses le long du Fleuve, des routes à toutes les portes, de l'eau claire dans tous les puits.

5o. Je fixerais le siége du Parlement à Québec, peut-être même plus bas ; j'établirais les docks de la rivière St. Charles; et j'amenderais la loi du chemin de fer du Nord, de manière à ce que M. Baby n'en fut pas le contracteur. Messieurs je suis contre les ballons, attendu qu'on risque de tomber de trop haut.

6o. Je ferai des ponts sur toutes les rivières qui coulent sur les townships, et vous comprenez bien, mes amis, que je ferai faire tous ces travaux moi-même, car étant opposé au Gouvernement, je ne puis rien attendre de lui, Or vous connaissez ma libéralité depuis les vingt-un ans que je suis dans le Comté, et pour économiser les quelques cent mille louis nécessaires à ces travaux, j'ai souvent mendié de vous jusqu'à mon tabac.

Vous savez que n'ayant jamais manqué à mes promesses à votre égard, j'agirai à l'avenir comme par le passé.

—QUI A BU, BOIRA.—

(Signé,) JOS. GARON.

Vraie copie revue et corrigée de l'adresse de Jos. Garon, aux Electeurs du Comté de Rimouski, publiée sur le *National*.

M. DEMOURATE.